

F.F.S.A

COUPE DE FRANCE DES RALLYES

CHAMPIONNAT DU COMITE LANGUEDOC ROUSSILLON

24^{ème} RALLYE NATIONAL
DU FENOUILLEDES

25 et 26 Novembre 2006

**ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE CLUB DU
ROUSSILLON**

FEDERATION FRANCAISE DU SPORT AUTOMOBILE
COMITE REGIONAL AUTOMOBILE LANGUEDOC ROUSSILLON
ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE CLUB ROUSSILLON

24^{ème} RALLYE NATIONAL DU FENOUILLEDES

Samedi 25 Novembre & Dimanche 26 Novembre 2006

REGLEMENT PARTICULIER

PROGRAMME

Parution du règlement et Ouverture des engagements :

Clôture des engagements : Lundi 13 Novembre 2006 à MINUIT

Parution du Road-Book : Samedi 18 Novembre 2006

Dates et heures des Reconnaissances *Samedi 18 Novembre 9h à 12h & 14h à 22h*
Dimanche 19 Novembre 8h à 12h & 14h à 18h
Jeudi 23 Novembre 9h à 12h et 14h à 21h
Vendredi 24 Novembre 9h à 12h et 14h à 21h

Vérification des documents et des véhicules :

Vendredi 24 Novembre de 18h à 21h - PERPIGNAN Circuit du Roussillon (avec mise en parc fermé)
Samedi 25 Novembre de 7h à 10h30 - PERPIGNAN Circuit du Roussillon

1ère Réunion des Commissaires Sportifs :

Samedi 25 Novembre à 10h45 - PERPIGNAN Circuit du Roussillon

Publication des équipages admis au départ :

Samedi 25 Novembre à 11h30 - PERPIGNAN Circuit du Roussillon

Départ 1^{ère} Etape :

Samedi 25 Novembre à 12h - PERPIGNAN Circuit du Roussillon

Arrivée de la 1^{ère} Etape :

Samedi 25 Novembre à partir de 21h 41 - PERPIGNAN Circuit du Roussillon

Publication de l'ordre et des heures de départs de la 2^{ème} Etape :

Samedi 25 Novembre à 23h PERPIGNAN Circuit du Roussillon

Départ de la 2^{ème} Etape :

Dimanche 26 Novembre à 9h00 - PERPIGNAN Circuit du Roussillon

Arrivée de la 2^{ème} Etape :

Dimanche 26 Novembre à partir de 15h15- ILLE SUR TET

Publication des résultats du Rallye :

Dimanche 26 Novembre à ILLE SUR TET 30 mn après l'arrivée du dernier concurrent

Remise des prix :

Dimanche 26 Novembre 17h30 à ILLE SUR TET

ARTICLE 1 - ORGANISATION

L'Association Sportive de l'Automobile Club du Roussillon organise les 25 et 26 Novembre 2006 le

24^{ème} RALLYE NATIONAL DU FENOUILLEDES

Le présent règlement a été enregistré à la Fédération Française du Sport Automobile sous le permis d'organisation N° en date du

Comité d'organisation :

Le Président, le Comité Directeur, et les Commissaires de l'Association Sportive de l'Automobile Club du Roussillon

Secrétariat et Permanence du Rallye :

A. S. A. C du Roussillon, 28 Cours Palmarole - 66000 PERPIGNAN -

Téléphone : 04 68 34 30 22 Fax : 04 68 34 37 30

9 H - 12 H / 14 H - 17 H

1.1 - OFFICIELS

Président du Collège

des Commissaires Sportifs

Commissaires Sportifs

Mr Jean RASORI

Mr Gérard BERTRAND

Mr Jean Christophe LEROY

Mr Jean Pierre BOBO

Mr Josep BESOLI

Secrétaire du collège

Melle Valérie ARTUS

Directeur de Course

Directeurs de Course adjoints

Mr Lorian TOSI

Mr Pascal BATTES

Mme Carmen CORIA

Adjoints à la direction de course

Délégués aux E.S

Mr Pierre DOUSSAN

Mr Alain GUIN

Mr Jean Paul PETIT

Mr Marc CIER

Commissaires Techniques

Mr Jean Michel OTTAVI

Mr Christophe GIMENO

Mr Tony SPINELLI

Mr Jean Claude AYRAL

Mr Jean Pierre ROLLAND

Mr Yvon JOURNAUX

Chargé des Relations concurrents

Mr Jean Paul DOUCET

Mr Bernard GALLARD

Médecin Chef

Chargé des Relations Commissaires

Chargé des Relation Presse

Dr Gilles MANGIN

Mr René LAFON

Mr Daniel SIRE

1.2 - Eligibilité

Le Rallye du FENOUILLEDES compte pour La Coupe de France des Rallyes 2007

Le Championnat du Comité Languedoc Roussillon

1.3.- Vérifications

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications, qui auront lieu le Vendredi 24 Novembre (18h à 21h) et le Samedi 25 Novembre 2006 (7h à 10h30) à PERPIGNAN Circuit du Roussillon

Les vérifications finales seront effectuées Garage Auto RAYMOND à ILLE sur TET

Prix de la main d'œuvre : 40.00 € H.T par heure

ARTICLE 2. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1.5

Toute personne qui désire participer au Rallye du FENOUILLEDES doit adresser au Secrétariat du Rallye (Cachet de la Poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le 13 Novembre 2006 à minuit.

3.1.10 Le nombre des engagés est fixé à 130 véhicules maximum.

3.1.11.1

Les droits d'engagements sont fixés :

- a) - avec la publicité des organisateurs 430. €
- b) - sans la publicité des organisateurs 860. €

3.1.12. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement

ARTICLE 4. VEHICULES ET EQUIPEMENTS

4.3. Assistance

Conforme au règlement standard FFSA

4.3.2.3 Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement Standard FFSA

ARTICLE 5 - PUBLICITE

La publicité obligatoire et la publicité facultative, seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6 - SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1. Description

Le Rallye du FENOUILLEDES représente un parcours de 381,070 Kms. Il est divisé en 2 étapes et 4 sections. Il comporte 8 épreuves spéciales d'une longueur totale de 139,500 Kms.

Les itinéraires et les horaires seront distribués aux concurrents régulièrement engagés lors de l'ouverture des reconnaissances le samedi 18 Novembre à partir de 09h00 STATION ESSO ESTAGEL.

6.2. RECONNAISSANCES

Dans le but de limiter les nuisances, les concurrents et équipages auront l'obligation de respecter le code de la route lors des reconnaissances et ne pourront réaliser que 4 passages maximums par épreuves spéciales, limités dans le temps les :

18 et 19 Novembre - 23 et 24 Novembre

Seront remis lors du retrait de l'itinéraire un autocollant « reconnaissance » à apposer sur le pare brise coté droit du véhicule.

6.3. Carnet de Contrôle

Conforme au règlement standard FFSA

6.4. Circulation

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 7. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

7.2. Dispositions Générales Relatives aux Contrôles.

- 7.2.11 Les signes distinctifs des commissaires sont : - Commissaire de route : Chasuble jaune
- Chef de Poste : Chasuble orange

ARTICLE 8. PENALITES - RECLAMATIONS - APPELS

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 9. CLASSEMENT

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 10. PRIX - COUPES

Prix en espèces cumulables

Classement SCRATCH

1° 900 € 2° 700 € 3° 500 € 4° 350. € 5° 200 €

Classement par CLASSE

De 1 à 9 partants

1° 430 € 2° 310 € 3° 240 €

Plus de 10 partants

1° 430 € 2° 320 € 3° 250 € 4° Coupe

Pour moins de 5 partants à la classe 50% d'abattement seront appliqués.

COUPES

De nombreuses coupes récompenseront les lauréats et les commissaires.

REMISE des PRIX

La remise des prix se déroulera le Dimanche 26 Novembre 2006 à 17 h 30 à ILLE sur TET